

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 16 novembre 2023

Le Conseil Municipal de MONTIGNE LE BRILLANT s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal, le jeudi 16 novembre 2023, à 20 heures 00, sous la présidence de M. Gérard TRAVERS, Maire, dûment convoqué le 13 novembre 2023.

Etaient présents : M. Gérard TRAVERS, Mme Nathalie FORET-VETTIER, M. Joël PLANCHENAU, Mme Christelle PLANCHENAU, Mme Nathalie BOIZARD, Mme Christine COMMERE, M. Benjamin GAUTIER, M. Jonathan LEBOURDAIS, Mme Sylvie VILFEU.

Absents excusés : Mme Pascale MARAQUIN (donne pouvoir à Mme Christelle PLANCHENAU), Mme Karine COLLET (donne pouvoir à M. Gérard TRAVERS), M. Fernand LUET.

Absent :

Secrétaire de séance : M. Benjamin GAUTIER.

Nbre de membres : 12
Présents : 9
Absent(es) excusé(es) : 3
Absent :
Pouvoir(s) : 2
Quorum atteint : 7

Ordre du jour

☞ DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU MAIRE OCTROYEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

☞ CITOYENNETÉ - ADMINISTRATIF - FINANCES :

- Point sur les subventions ;
- Décision modificative n°1 – budget lotissement du Coudray ;
- Situation logement Mayenne Habitat ;
- Rétrocession de terrain ;
- Réorganisation du réseau informatique et du réseau téléphonique de la Mairie et autres bâtiments publics ;
- Mouvement de personnel : ouverture d'un poste ;
- Questions diverses.

☞ TRAVAUX - URBANISME – VOIRIE :

- Compte rendu réunion Commission sécurité routière du 07/10/2023 ;
- Salle des Loisirs ;
- Questions diverses.

☞ VIE ASSOCIATIVE - COMMUNICATION :

- Compte rendu Commission Communication du 23/10/2023 :
 - ☞ Devis imprimeurs ;
 - ☞ Demande aux Associations d'articles pour le prochain journal communal ;
 - ☞ Organisation Téléthon du 25/11 au 02/12/2023.

☞ ENFANCE - JEUNESSE – SENIORS :

- Petite Enfance :
 - ☞ Compte rendu réunion RPE du 15/11/2023 ;

- Enfance Jeunesse :
 - ☞ Bilan des vacances de la Toussaint ;
 - ☞ Compte rendu du conseil d'école du mardi 14/11/2023 ;
- Jeunesse :
 - ☞ Bilan des vacances de la Toussaint ;
- Seniors :
 - ☞ Préparation du repas des Aînés.

☞ LAVAL AGGLOMÉRATION :

- Optimisation de la collecte des ordures ménagères ;

☞ INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES/

-

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 octobre 2023

Madame Nathalie BOIZARD fait part d'une erreur de date dans le compte rendu concernant le repas de Aînés : la date du repas est le 19 novembre 2023 au lieu de 2024.

Le Compte rendu est approuvé sans autre observation particulière.

1- DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU MAIRE OCTROYEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

M. Le Maire rend compte des décisions qu'il a prises, depuis la dernière réunion du conseil, en application des délégations qui lui ont été accordées.

Aucune.

Exercice du droit de préemption

Date	Usage du bien	Adresse	Références cadastrales	Surface	Avis

Néant.

Devis acceptés :

- ✓ Devis TERRITOIRE ÉNERGIE 53 : 2 842,14 € pour la dépose et repose des projecteurs de l'Église (montant initialement prévu dans le devis complémentaire GREVET) ;
- ✓ Devis AMIDOU : 868,80 € pour l'entretien de l'Accueil de Loisirs et des dortoirs la première semaine des vacances de la Toussaint ;
- ✓ Devis TOMA CONNECT : 928,90 € pour un ordinateur portable à l'Accueil de Loisirs ;
- ✓ Devis SARL LAUNAY : 3 002,51 € pour l'embrayage du tracteur ;
- ✓ Devis LEROY PAYSAGES : 450,00 € pour l'achat d'un sapin de Noël ;
- ✓ Devis FTPB : 8 379,40 € pour la création d'une placette dans le lotissement du Coudray 1 - Impasse du Galoi.

2- CITOYENNETÉ – ADMINISTRATIF - FINANCES

Point sur les subventions

Les subventions demandées pour 2023 (DETR – CTDC – Région – CD 53 et Amende de police) ont été accordées. Les demandes de versement de celles affectées aux travaux de l'Église et de voirie vont être effectuées afin de les imputer avant la clôture de l'exercice budgétaire 2023.

Décision modificative n°1 – budget lotissement du Coudray

Afin de mandater les intérêts du prêt de 220 000 € remboursé en 2022 d'un montant de 704,25 €, il convient d'ajuster le chapitre 66 c/66111 de 82,97 €.

Une décision modificative du budget commune est nécessaire tel que présentée ci-dessous :

DÉPENSES INVESTISSEMENT			
Article	Dénomination	Dépenses	Recettes
	Néant		
Total décision modificative n°1		0	0
Pour mémoire – BP 2023 + DM précédente		106 320,53€	106 320,53 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		106 320,53 €	106 320,53 €
DÉPENSES FONCTIONNEMENT			
Article	Dénomination	Dépenses	Recettes
011/605	Achat de matériaux, équipements et travaux	- 82,97 €	
66/66111	Intérêts réglés à l'échéance	+ 82,97 €	
Total décision modificative n°1		0	0
Pour mémoire – BP 2023 + DM précédente		209 387,83 €	209 387,83 €
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT		209 387,83 €	209 387,83 €

Le Conseil Municipal **VALIDE** la décision modificative n° 1 du budget lotissement du Coudray tel que ci-dessus.

DCM 109/NOV/2023

Situation logements Mayenne Habitat

La livraison est programmée pour la seconde quinzaine de janvier 2024, sauf imprévu climatique.

Les logements seront attribués selon les critères sociaux définis par Mayenne Habitat courant décembre 2023. Il y a quelques demandes de résidents montignéens.

Rétrocession de terrain

Un délaissé de parcelle au Guérangeot de 12 m² (DCM 086/OCT/2021) au profit de Madame SORTAIS est en cours de signature.

Réorganisation du réseau informatique et du réseau téléphonique de la Mairie et autres bâtiments publics

Madame Christelle PLANCHENAUT, 3^{ème} Adjointe en charge des Commissions Vie Associative et Communication, a démarché des sociétés de téléphonie et informatique afin d'obtenir des propositions pour la réfection du réseau téléphonie et informatique de la Mairie et autres bâtiments publics qui nécessitent cet équipement (salle Athéna, salle du Verger, salle des Loisirs, service jeunesse, salle des Associations, Ludothèque et bibliothèque). Le projet sera réalisé 2^{ème} semestre 2024.

Mouvement de personnel : ouverture d'un poste

Madame Sandrine GOUIN, Adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe, a demandé sa mutation vers une autre collectivité à compter du 02 janvier 2024 qui lui a été accordée par Monsieur le Maire.

Une annonce de recrutement pour un poste d'accueil du public au secrétariat de la Mairie a été faite auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique, sur Emploi-Territorial. Une annonce va paraître également à l'ANPE et sur le panneau lumineux.

Vu la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 34,

Ce poste pourra être ouvert aux grades suivants :

- ✓ Adjoint administratif,
- ✓ Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe,
- ✓ Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe,

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant à cet emploi seront inscrits au budget communal.

Le Conseil Municipal **VALIDE** l'ouverture de poste d'accueil du public de 20 h 00/semaine au grade ci-dessus.

DCM 110/NOV/2023

Questions diverses

☞ Demande DETR – DSIL 2024 :

Il a été proposé de préparer un dossier concernant les demandes de subventions DETR – DSIL pour divers travaux de rénovation de bâtiments (en ce qui concerne la Mairie : isolation thermique du couloir donnant accès à l'étage et au grenier – peinture de la salle des mariages – changement des sols du secrétariat + divers travaux : câblage téléphonie...).

☞ *Service civique :*

Les missions proposées n'entrent pas dans le cadre de la mission d'un service civique. La Commission Enfance Jeunesse va définir une mission bien ciblée sur un projet communal et le présentera à la Ligue de l'Enseignement avant de le confier à un jeune.

☞ *Formalisation de l'organisation des activités communales et associatives 2023-2024 signées avec l'ASLM (activités du mercredi après-midi) :*

Un document a été signé avec le Président de l'ASLM et la Maire afin de définir les responsabilités des 2 employeurs, lorsque les 2 animateurs prennent en charge les enfants le mercredi après-midi sous la directive la Mairie ou de l'ASLM.

3 TRAVAUX – URBANISME - VOIRIE

Compte rendu réunion Commission sécurité routière du 07/10/2023

☞ *Compte rendu de la Commission extra-municipale :*

Parmi les 10 membres que comportent la Commission extra-municipale, 3 élus et 3 membres non élus volontaires étaient présents à la réunion du 07 octobre 2023. 2 personnes se sont excusées.

La Commission a validé les travaux prévus et préparé la réunion publique du 24 novembre 2023.

☞ *Finalisation du plan de circulation et des pistes cyclables :*

Un devis a été demandé à PROSIGNAL pour :

- ☞ La finalisation du plan de circulation et des pistes cyclables ;
- ☞ Le marquage de la rue principale du cimetière à la rue des Silènes ;
- ☞ La goutte d'eau route de L'Huisserie et chemin du Pont Patry ;

Celui-ci s'élève à 9 287,88 € TTC.

Le Conseil Municipal **VALIDE** le devis PROSIGNAL d'un montant de 7 739,90 € HT soit 9 287,88 € TTC.

DCM 111/NOV/2023

☞ *Sécurité rue Saint Georges :*

Des devis pour l'aménagement de la sécurité Rue Saint Georges d'un montant de 480,00 € HT soit 576,00 € TTC ainsi que des panneaux d'interdiction aux 3,5T et des panneaux de lieux-dits d'un montant de 3 038,00 € HT soit 3 645,60 € TTC ont été fournis par la société CRÉPEAU.

Le Conseil Municipal **VALIDE** les 2 devis CRÉPEAU de 576,00 € et 3 645,60 € TTC.

DCM 112/NOV/2023

☞ Signalisation chemin du Coudray :

Afin de clore les travaux d'aménagement du chemin du Coudray, un devis de la Société CRÉPEAU a été fourni pour la signalétique ainsi que des panneaux de lieux-dits. Celui-ci s'élève à 1 088,00 € HT soit 1 305,60 € TTC.

Le Conseil Municipal **VALIDE** le devis CRÉPEAU d'un montant de 1 305,60 € TTC.

DCM 113/NOV/2023

La Commission Voirie a proposé de différer la modification de la rue des Primevères pour l'intégrer dans la mobilité douce.

Il a été décidé de ne faire, pour raison budgétaire, que la rue principale (passages piétons, marquage aux 2 carrefours après Agrial...).

Les autres points (limitation de vitesse...) seront mis en œuvre en 2024.

Salle des Loisirs

Suite aux Appels d'Offres infructueux, le dossier de rénovation a été transmis à plusieurs entreprises par le secrétariat de la Mairie.

A ce jour, seulement 2 entreprises ont répondu pour 2 lots différents, mais avec des offres supérieures aux chiffres de la Maîtrise d'Œuvre.

Les travaux ne commenceront, sans doute, pas avant mai 2024.

En cas de nouvelles intempéries ou infiltrations, la décision d'une fermeture définitive avant travaux sera prise. Dorénavant, aucune location pour les privés ne sera prise.

Questions diverses

☞ Devis nacelle :

2 devis pour la location d'une nacelle (1 jour) afin d'effectuer la pose des illuminations de Noël ont été demandés :

☞ EUROLEV : 371,21 €

☞ KILOUTOU : 441,91 €.

Le Conseil Municipal **VALIDE** le devis EUROLEV d'un montant de 371,21 € TTC

DCM 114/NOV/2023

4 VIE ASSOCIATIVE - COMMUNICATION

Compte rendu Commission Communication du 23/10/2023

☞ Devis imprimeurs :

Des devis ont été demandés auprès de différents imprimeurs pour les éditions en 650 exemplaires des bulletins « Le Montignéen » et « Petit Montignéen » ainsi qu'un calendrier et le guide pratique :

	TROHEL	IMPRIM SERVICES	IMPRIM SERVICES option papier recyclé	PORTOBELLO
Le Montignéen 32 p	1 508,00 €	3 448,00 €	3 579,00 €	3 172,00 €
Petit Montignéen 20 p	1 170,00 €	2 002,00 €	2 077,00 €	2 072,00 €
Calendrier	440,00 €	371,00 €	385,00 €	658,00 €
Guide pratique	405,00 €	460,00 €	480,00 €	849,00 €
Total HT	3 523,00 €	6 281,00 €	6 521,00 €	7 751,00 €

* devis sur Le Montignéen 32+4 pages au lieu de 32

* sur devis calendrier et guide pratique indiqué impression 600 exemplaires

Le Conseil Municipal **DÉCIDE** de poursuivre le contrat avec l'entreprise TROHEL ;

DCM 115/NOV/2023

☞ Demande aux Associations d'articles pour le prochain journal communal :

Il a été demandé aux Associations et Élus de donner les articles pour le prochain bulletin « Le Montignéen » pour le 18 novembre 2023.

☞ Organisation Téléthon du 25/11 au 07/12/2023 :

Une paëlla sera préparée le 25 novembre 2023 par Le Pétoulet et organisée par le Club du Manoir. Les parts sont à réserver avant le 19 novembre 2023.

La vente de roses par les enfants est prévue le 1^{er} décembre 2023. Les fleurs sont offertes par le fleuriste du magasin « Ver'tiges » de Bonchamp lès Laval et « A l'ombre d'une Fleur » de Saint Berthevin. Un « Grand Merci » au fleuriste.

Une soupe sera vendue le 02 décembre 2023. Elle sera cuisinée par Monti Jardi et plusieurs bénévoles.

Jean-François et Lucette DOREAU pousseront la chansonnette le 07 décembre 2023 l'après-midi pour un « voyage autour de la chanson française ».

5 ENFANCE – JEUNESSE - SENIORS

Petite Enfance

☞ Compte rendu réunion RPE du 15/11/2023 :

Madame GILABERT a pris ses fonctions le 02 octobre 2023. Elle est enchantée par son travail.

A ce jour, 2 assistantes maternelles sont venues la rencontrer et elle reste bienveillante à l'écoute de toutes. Actuellement, celles-ci ont beaucoup de bébés en garde d'où la difficulté pour participer aux activités proposées.

Un spectacle de Noël aura lieu à Ahuillé. Son coût est de 650,00 € à diviser pour les 3 communes.

Madame GILABERT est à la recherche d'un vrai projet intercommunal (Forum sur les métiers d'assistantes maternelles, animation avec une motricienne...). Elle souhaite également proposer une formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail) pour les assistantes et faire elle-même une formation sur l'aménagement des espaces ou sur les neurosciences.

Elle trouve beaucoup d'appuis auprès des animatrices de Relais du Département notamment L'Huisserie.

Enfance Jeunesse

☞ Bilan des vacances de la Toussaint :

Les vacances se sont plutôt bien déroulées malgré une nouvelle équipe d'animateurs pour Montigné le Brillant qui doit trouver sa cadence au quotidien et apprendre la partie administrative.

Le centre de Loisirs sera ouvert la 2^{ème} semaine des vacances de Noël (janvier 2024) à Ahuillé. Une animatrice supplémentaire sera présente pour aider à l'organisation.

Madame Laurinda HAMROUNI sera en formation la 2^{ème} semaine des vacances de février 2024.

☞ Compte rendu du conseil d'école Pablo Picasso du mardi 14/11/2023 :

L'école ayant obtenu le label « éco-école » a créé un comité « éco-comité » avec des délégués enfants et parents dans l'objectif de créer des actions écologiques et « éco-citoyennes ». Dans ce cadre, un partenariat s'est construit avec MNE (Mayenne Nature Environnement), le Bois Gamat et son Asinerie.

L'école souhaite que la commune ne s'occupe plus du jardin afin que les enfants en découvrent eux-mêmes la gestion et l'entretien au quotidien.

Actuellement 112 enfants sont scolarisés. Pour la rentrée 2024, un effectif de 108 enfants est prévu.

Il a été évoqué qu'un grand ménage n'a pas été fait pour la rentrée. Le problème sera revu avec la Société AMIDOU.

Jeunesse

☞ Bilan des vacances de la Toussaint :

La dynamique des vacances avec Ahuillé est également plutôt positive avec la recrue de jeunes animateurs. Néanmoins, l'organisation administrative reste aussi à revoir et à affiner.

Les enfants ont été nombreux à participer aux activités qui leur étaient proposées.

Seniors

☞ Préparation du repas des Aînés :

74 convives se sont inscrits pour le repas de Aînés qui aura lieu le dimanche 19 novembre 2023 à 12 h 00.

Le nombre de serveurs bénévoles est également en augmentation cette année.

6 LAVAL AGGLO ET DÉPARTEMENT

Organisation de la collecte des ordures ménagères

A partir du 1er janvier 2024, Laval Agglomération adapte la collecte des ordures ménagères (bac gris). Celle-ci aura dorénavant lieu tous les 15 jours. Objectifs : limiter la pollution émise par les camions de collecte et accompagner les habitants dans la réduction de leurs déchets.

Collecter moins souvent c'est répondre aux enjeux environnementaux : moins de CO2 émis et moins de nuisances sonores. Avec la mise en place des nouvelles tournées, les véhicules de collecte devraient parcourir 40 000 km de moins par an, ce qui représente 75 tonnes de CO2 en moins.

Pour que ce changement de collecte soit réalisé sans impact sur la propreté des espaces publics, les habitants sont également accompagnés pour mieux trier leurs déchets.

"Nous mettons en place un ensemble de mesures concrètes pour permettre à chacun de contribuer à la transition écologique que nous devons tous mener", précise Fabien Robin, vice-président en charge des déchets, du recyclage et du développement de l'économie circulaire.

Pour exemple, à ce jour, 30 % de déchets pouvant être compostés se retrouvent encore dans les poubelles d'ordure ménagères. Pourtant, depuis 2021, Laval Agglomération met gratuitement à disposition des habitants, des composteurs individuels ou partagés en pieds d'immeubles ou en zone résidentielle. Des séances de formation sont organisées régulièrement par le service de prévention et gestion des déchets.

TUL

De nouveaux mails concernant le mécontentement de Montignéens pour le service toujours insatisfaisant depuis la rentrée de novembre sont parvenus au secrétariat de la Mairie. Ils ont été transmis, accompagnés d'un second courrier du Maire à Laval Agglo et à RATPDEV.

7 INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES

Circulation centre bourg de Nuillé-sur-Vicoin

Pendant les travaux d'aménagement du centre bourg, la circulation sera interdite à tous véhicules du 20 novembre au 1^{er} décembre 2023. Une déviation sera mise en place pour

l'itinéraire LAVAL-L'HUISSERIE vers QUELAINES par les RD 910 – 771 et 4 (Nuillé - Montigné) ou sens inverse.

Calendrier

Date	Heure	Lieu	Objet
19/11/2023	12 h 00		Repas des Aînés
24/11/2023	20 h 00		Réunion publique aménagements routiers
27/11/2023	18 h 00	Salle du Conseil	Commission communication
28/11/2023	20 h 00	Salle du Conseil	Réunion plénière de mi-mandat
28/11/2023	10 h 30		Commission Travaux-Urbanisme-Voirie
29/11/2023	20 h 00	Salle du Conseil	Réunion Associations
30/11/2023		Nuillé-sur-Vicoïn	Signature contrat CTG
07/12/2023	20 h 00	Salle du Conseil	Commission Finances
14/12/2023	14 h 00		Commission Travaux-Urbanisme-Voirie
14/12/2023	20 h 00	Salle du Conseil	Conseil Municipal

PROCHAINE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Elle aura lieu le jeudi 14 décembre 2023 à 20 H 00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 45.

Visé par le secrétaire,
de séance,
Le

Le Maire,